

Le 6 septembre 2010

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Ce CTP de rentrée se tient dans un climat social et politique marqué par des mobilisations massives de l'ensemble de la population. La politique gouvernementale privilégie les réductions de postes, le gel des salaires, la faiblesse d'investissement public, la baisse des budgets par le tarissement des recettes et l'affaiblissement de tous les services publics. Le gouvernement a fait son choix, ce seront les banques et les contribuables les plus riches qui seront les bénéficiaires de l'argent public. Dès demain les enseignants, aux côtés des autres salariés, manifesteront leur opposition à la réforme des retraites et aux choix de financement qui s'y attachent. Aujourd'hui ce sont les collègues du second degré qui montrent leur opposition aux différentes réformes qui se mettent en place à cette rentrée, notamment celle de la formation des enseignants que nous combattons et dont nous constatons déjà les effets.

Pour le 1^{er} degré, l'arrivée dans nos écoles des Professeurs d'école stagiaires se traduit par une désorganisation et des situations désastreuses, notamment la multiplication de postes vacants qui sont pour l'instant occupés par les personnels chargés du remplacement. La grève s'annonce très forte pour ce mardi 7 septembre, dans les écoles de Seine Saint Denis, c'est aussi un signe de mécontentement des conditions de cette rentrée, avec des effectifs d'élèves par classe qui augmentent et une très forte interrogation sur les conditions du remplacement des maîtres dans les semaines à venir.

Pour les PES, 160 collègues débutants en responsabilité d'une classe dès le 1^{er} septembre : c'est une exception en France, et nous aurions préféré que la Seine Saint-Denis ait eu les moyens de procéder autrement avec nos jeunes collègues, comme la majorité des départements.

Le nombre de postes vacants en cette rentrée, que vous pourriez essayer de justifier par l'arrivée différée des PES se situe bien au-delà du nombre des PES de la vague A.

On constate qu'un nombre important de ces postes vacants sont des postes que de toute manière les PES ne pourront pas occuper tels que les postes ASH, surnuméraires, maître supplémentaire. Il y a aussi le problème des postes vacants en nombre trop important sur une même école.

Certaines circonscriptions annoncent déjà ne plus avoir de personnels remplaçants puisqu'ils sont affectés sur les classes sans maître.

En juin vous nous annonciez un surnombre de 300 pour le département, ce qui correspond à la vague A mais finalement c'est d'une pénurie dont il s'agit et qui va reproduire au niveau des remplacements la même situation catastrophique que l'an passé.

Le choix fait par le gouvernement de réduire de manière drastique depuis plusieurs années les postes de l'Education Nationale a les conséquences que nous connaissons dans le département. Cela montre aux familles et à la population que contrairement aux discours, l'Etat fait le choix de considérer l'investissement nécessaire dans l'éducation comme une dette qu'il faudrait réduire. Cette politique abandonne l'ambition de réduire les inégalités. Elle ne permet pas de donner aux élèves de ce département les moyens qui leur permettront de réussir leur scolarité. Ce même gouvernement se propose de poursuivre cette politique l'an prochain puisqu'il annonce déjà 16000 nouvelles suppressions de postes et la réduction de moitié du nombre de postes proposés aux concours du CRPE.

Cette situation nous conduit à penser que les questions du jour à ce CTP sont : ferez-vous toutes les ouvertures nécessaires pour répondre aux besoins des écoles et permettre à nos élèves de ne pas subir une inégalité de traitement supplémentaire ? Comment ferez-vous pour obtenir du Ministère tous les moyens (ou personnels) nécessaires pour couvrir les postes vacants ?

La cour des comptes a déjà pointé le faible investissement de l'Etat pour l'éducation prioritaire. Dans notre département la part de l'éducation prioritaire est plus importante qu'ailleurs et il serait temps que les élèves et leurs familles puissent voir la situation changer. Les conditions doivent être créées pour qu'enseigner en Seine Saint Denis ne soit plus une mission insurmontable.

Nous continuons de revendiquer la création de 2650 postes de professeurs des écoles pour assurer l'ensemble de nos missions et surtout garder le cap de la réussite pour tous les élèves. La première étape d'un tel plan de développement pour nos élèves va rapidement s'imposer dans quelques semaines : c'est celle du remplacement. Il faut créer sans délai 450 postes de remplaçants : les collègues ne recommenceront pas à prendre des élèves supplémentaires dans leur classe sans perspective d'amélioration rapide de la situation.